

PND 2022-2026

Denis Sassou N'Guesso appelle à la mobilisation des partenaires



Le président de la République s'adressant aux forces vives de la Nation/DR

La série des vœux au président de la République à l'orée de la nouvelle année s'est achevée par un échange avec les corps constitués nationaux et les forces vives de la nation, réunis le 6 janvier, au Palais des congrès à Brazzaville. L'occasion pour le chef de l'Etat de s'appesantir sur les questions intérieures parmi lesquelles le lancement effectif du Plan national de développement (PND) 2022-2026 qui requiert, a-t-il insisté, la mobilisation des ressources et des partenaires.

Denis Sassou N'Guesso a estimé dans sa réponse au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui l'a précédé, qu'en raison des engagements pris par le gouvernement et le Parlement pour réaliser ce plan, « l'année 2023 sera décisive dans la mise en œuvre des projets retenus ». Le président de la République est également revenu sur le renouvellement cette année des mandats des sénateurs et des conseils consultatifs, puis sur les dispositions à prendre pour éradiquer le grand banditisme urbain devenu préoccupant à travers le phénomène « Bébés noirs ».

Page 3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La France apportera son expertise



Charles Duchaine après l'échange avec le Premier ministre/Adiac

En séjour de travail à Brazzaville, le directeur de l'Agence française anticorruption (AFA), Charles Duchaine, a exprimé la disponibilité de son institution à accompagner le Congo dans ses efforts de lutte contre la corruption. Le directeur de l'AFA, qui a conféré vendredi avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a précisé que le pays a déjà réalisé quelques efforts qui doivent être poursuivis par une réelle volonté politique pour mettre un terme à ce fléau.

Page 2

DIALOGUE SOCIAL

Les revendications sociales sur la table du gouvernement



Au centre, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso à l'ouverture des travaux du dialogue social ont tenu une session, le 7 janvier à Brazzaville, au cours de laquelle ils ont examiné, entre autres, les situations des entreprises en faillite, les problèmes concernant les employés et les employeurs.

L'harmonisation de l'âge d'admission à la retraite pour les travailleurs relevant du code de travail, la révision des montants des frais de missions à l'étranger en fonction des zones géographiques, la

réglementation du travail dans les secteurs non couverts par les conventions collectives font également partie des sujets abordés lors de cette rencontre présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

ÉDITORIAL

Maillon faible ?

Page 2

MALI

Bamako gracie les 49 soldats ivoiriens arrêtés en juillet

Le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, a gracié vendredi les 49 soldats ivoiriens arrêtés en juillet et condamnés par la justice de son pays, après des mois de tensions entre Bamako et Abidjan. Ces soldats ivoiriens avaient été arrêtés

au Mali, qualifiés de mercenaires, puis inculpés mi-août de « tentative d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat » et écroués. Trois d'entre eux, des femmes, avaient été libérées à la mi-septembre. « Le colonel Assimi Goïta, président de la transition, chef de l'Etat, a

accordé sa grâce avec remise totale de peines aux 49 Ivoiriens condamnés par la justice malienne », précise le communiqué diffusé vendredi soir par le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maiga.

Page 6

ÉDITORIAL

Maillon faible ?

Sortir du cercle pernicieux de la construction-destruction-reconstruction est l'un des passages clé du message de vœux livré par le président de la République, le 31 décembre à l'orée de l'année 2023. Le chef de l'Etat rappelait ce constat partagé par les Congolais du peu d'intérêt porté par les instances habilitées aux actes d'incivisme perpétrés contre les infrastructures publiques sur la presque totalité du territoire national.

Dans le sillage du programme de la municipalisation accélérée exécuté entre 2004 et 2016, un effort particulier avait été consenti dans la production et la distribution de l'eau et de l'électricité, l'asphaltage des voiries urbaines, l'amélioration des conditions de travail dans les chefs-lieux de département et de district, la construction des infrastructures sanitaires, scolaires et sportives.

S'il saute aux yeux que toutes les localités du pays n'ont pas été équipées pendant cette décennie, et que beaucoup d'autres attendent à leur tour d'être valorisées, il est en revanche indéniable de reconnaître que le sort réservé aux structures d'intérêt public bâties pendant cette période est peu enviable. Deux écueils majeurs les condamnent à une sénescence certaine : le premier est relatif au manque d'entretien, le second à l'incivisme des citoyens.

A supposer que l'on impute le manque d'entretien aux récurrentes tensions de trésorerie de la caisse publique confrontée à de vertigineuses sollicitations, les pouvoirs publics ne peuvent se prévaloir d'une quelconque excuse car il leur reviendra toujours, à travers des politiques cohérentes de développement, d'assurer la préservation des acquis pour ne pas être amenés à faire du surplace.

Evoquons à présent l'incompréhensible penchant à l'incivisme. A Brazzaville notamment, la dégradation d'ouvrages publics se passe de commentaire. L'exemple le plus frappant concerne les équipements du complexe sportif de Kintélé que des individus supposés non identifiés ont patiemment démolis sans être inquiétés. La question essentielle : quel est, dans ce cas, le maillon faible du dispositif national de répression de tels actes ?

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

La France disposée à accompagner le Congo dans la lutte contre la corruption

Dans le cadre de son séjour de travail en République du Congo, le directeur de l'Agence française anticorruption (AFA), Charles Duchaine, a été reçu le 5 janvier par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Au terme de leurs échanges, Charles Duchaine a affirmé que le Congo est sur la bonne voie dans la lutte contre la corruption.



Charles Duchaine après l'échange avec le Premier ministre/Adiac

Le directeur de l'AFA a par la même occasion indiqué que son pays accompagnera le Congo en mettant son expérience au service des cadres congolais dans le combat contre le fléau de la corruption.

Charles Duchaine, qui était accompagné des responsables de la Haute autorité de lutte contre la corruption, notamment de son président Emmanuel Ollita Ondongo, a signalé que le Congo devra servir d'exemple en matière de lutte contre la corruption en Afrique. « Nous avons eu un échange important. Vous faites quelques progrès en matière de lutte contre la corruption et c'est déjà bien puisqu'il y a une volonté politique forte. En France, on mesure de manière scientifique ce que représente la corruption et il est nécessaire de poursuivre la dynamique », a déclaré Charles Duchaine.

Notons que l'AFA est un service à compétence nationale placé auprès des ministres de la Justice et du Budget, qui a pour mission d'aider les personnes morales ou physiques à prévenir et à détecter les atteintes à la probité.

Rude Ngoma

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Denis Sassou N'Guesso interpelle les parents et l'école

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a interpellé le 6 janvier, au cours de la cérémonie d'échange de vœux de Nouvel An avec les corps constitués nationaux et les forces vives de la nation, l'école qui doit prendre le relai de la cellule familiale dans le cadre de la lutte contre la délinquance juvénile.

« La question de la criminalité en milieu juvénile, susceptible de porter atteinte à la paix sociale, est un problème préoccupant. L'on compte, parmi les jeunes auteurs de crimes en bandes organisées, des enfants mineurs âgés de moins de 12 ans. Ces dérives prennent corps et se développent sous le regard impuissant des parents démissionnaires face à leur responsabilité », a déploré le chef de l'Etat, précisant que le gouvernement assumera pleinement sa part de responsabilité. Lieu d'éducation et de forma-

tion des jeunes générations appelées à prendre en main l'avenir du pays, l'école doit, a souligné Denis Sassou N'Guesso, prendre le relai de la cellule familiale. « Dans cette optique, je demande au gouvernement d'accélérer l'ouverture des centres de rééducation et d'insertion des jeunes, sis à Aubeville et à Bokania, respectivement dans les départements de la Bouenza et de la Cuvette », a exhorté le chef de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS
ÉLECTORALPrivilégier
la paix et la
quiétude

Parmi les événements politiques prévus en 2023, figure le renouvellement du Sénat et des Conseils consultatifs.

Conscient de l'importance des deux rendez-vous majeurs pour la nouvelle année 2023, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a invité le 6 janvier à Brazzaville les différents acteurs concernés, notamment la classe politique, à privilégier la paix, la quiétude et la sérénité lors de la tenue des élections des sénateurs et le renouvellement des Conseils consultatifs.

« En 2023, s'effectuera le renouvellement du Sénat et des Conseils consultatifs pour permettre à ces institutions de poursuivre efficacement le renforcement de notre démocratie », a indiqué le chef de l'Etat devant les corps constitués nationaux ainsi que les forces vives de la Nation.

P.W.D.

PND 2022-2026

L'année 2023 sera décisive dans la mise en œuvre des projets retenus

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a rappelé le 6 janvier que ses engagements pris devant le peuple sont traduits dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026 dont 2023 sera l'année décisive dans la mise en œuvre des projets retenus.

Le chef de l'Etat, s'exprimant lors de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux de Nouvel An avec les corps constitués et les forces vives de la Nation, a indiqué que pour amorcer l'exécution des projets prioritaires, il faut des ressources nécessaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

chés en améliorant l'attractivité du climat des affaires. « Ces préalables, qui conditionnent l'accompagnement de nos partenaires, demeurent à notre portée au regard des dispositions envisagées ou en cours d'application », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

sur l'avenir du pays. Il a notamment mis un accent sur les progrès accomplis sur la voie du développement, notamment la construction des infrastructures évoquée par le président de la chambre basse du Parlement. « A l'évidence, transformer et moderniser le Congo ne sauraient être possibles sans équi-

trices, à l'instar du partenariat public-privé, doivent inspirer le processus de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de nos projets de construction d'infrastructures », a rappelé le président de la République.

A titre d'illustration, il a cité la gestion de la nationale n°1, qui enregistre d'après lui des résultats remarquables, en termes de maintenance, d'entretien et de viabilité de cette route lourde. « Un tel mécanisme pourrait être étendu à d'autres secteurs, en l'occurrence aux infrastructures sportives, portuaires et aéroportuaires », a-t-il dit.

« De ce fait, il nous faut quitter, de manière pérenne, le cycle ruineux de construction-destruction-reconstruction pour consolider les acquis. C'est ici le lieu de fustiger fermement les actes de vandalisme perpétrés contre le patrimoine public et les constructions anarchiques qui exposent à la destruction des ouvrages importants », a déploré Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé que la récession observée de 2014 à 2016, consécutive à la baisse drastique des cours du pétrole, et l'impact de la pandémie de covid-19 survenue en 2020, cèdent progressivement le pas à la relance de l'économie nationale. Ainsi, le taux de croissance de 2,6% observé en 2022 devrait se raffermir en 2023.

Parfait Wilfried Douniama



Les corps constitués nationaux/DR

Selon lui, une telle mobilisation des moyens nécessite, entre autres, de convaincre les partenaires techniques et financiers par l'ardeur au travail. Il s'agira aussi de les convaincre par le plaidoyer sur les atouts incontestables que présente le Congo; attirer les appuis recher-

Le partenariat public-privé, un atout de mobilisation des ressources

Le président de la République qui répondait aux vœux des corps constitués présentés par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a partagé leur optimisme

adéquats. Cette option stratégique porte déjà ses fruits depuis quelques années. Certes, beaucoup reste à faire. Nous nous y attelons même si, de nos jours, le coût des infrastructures atteint des seuils particulièrement onéreux. A ce sujet, les expériences nova-

LE FAIT DU JOUR

Souveraineté

Aux quatre coins du monde, le 31 décembre, dernier jour de l'An qui s'en va, les chefs d'Etat et de gouvernement prennent la parole pour s'adresser à leurs concitoyens. La tradition a été respectée à la fin de l'année 2022 et comme de coutume, chacune et chacun de celles et ceux détenant un mandat de leurs concitoyens ont dressé le bilan des douze derniers mois et se sont projetés vers le nouveau printemps. Avec l'espoir que les défis du temps qui passe seront surmontés dans l'unité et la cohésion.

En fonction des réalités de chaque nation, les dirigeants suivent un protocole de communication particulier. Selon qu'il commence un nouveau mandat, que celui-ci est en cours d'exécution depuis un moment ou s'épuise ouvrant la perspective d'une reconquête du poste au moyen du

vote populaire, le propos du chef de l'exécutif est calibré pour rassurer l'opinion de ceux qui l'écoutent à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

Quels qu'en soient cependant les impératifs internes auxquels un pays est confronté, il est une dimension commune à ces annonces présidentielles : la magnification de la souveraineté, on pourrait même dire des « souverainetés ». Sur ce recours-là, en principe, tous les pays se valent : des plus vieilles aux plus jeunes nations, des plus puissantes aux modestement classées, l'affirmation de cette forme d'autorité censée être inviolable se double d'une volonté d'indépendance indiscutable.

Les expériences bénéfiques pour la communauté des nations sont celles qui mutualisent leurs énergies pour affronter ensemble les calamités du moment. A titre d'exemple, le dé-

glement climatique et ses conséquences sur le quotidien de la population devraient être le marqueur d'une prise de conscience collective. Sur ce point, paradoxalement, les intentions sont bonnes et nombreuses, mais l'effort sur le terrain quasiment nul. Les sommets mondiaux se succèdent au rythme où s'amplifient les désastres.

Dans quelle mesure magnifier sans cesse sa souveraineté peut affecter l'équilibre intercommunautaire ? Dans la mesure où l'on feint d'ignorer qu'ainsi elles sont établies, les nations devraient partager les gains du vivre-ensemble pour un avenir transcontinental apaisé. C'est exactement sur la foi de ces exhortations qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, naquit l'Organisation des Nations unies (ONU). Le principe en était qu'il fallait désormais résoudre les problèmes entre Etats par le dialogue.

Soixante-dix-huit ans après, le débat contradictoire est bien sûr toujours de mise dans les travées de l'auguste bâtisse située à New-York, aux Etats-Unis. Bien malin cependant celui qui niera le fait qu'au gré de leurs intérêts, les membres les plus influents de l'ONU, détenteurs de l'insupportable droit de veto, l'ont vidé de son prestige des premières années d'existence, sur lequel les jeunes Etats nouvellement admis célébraient l'avènement d'un monde juste et espéraient un avenir radieux.

Aujourd'hui la désillusion est immense quand on observe comment le consensus mondial autour des questions de paix et de stabilité s'effrite de jour en jour. Peut-être un vœu pieux ? Que vite, partout où les armes parlent, la diplomatie revienne au cœur du jeu !

Gankama N'Siah

VŒUX DU NOUVEL AN

Les corps constitués nationaux saluent les progrès réalisés en 2022

Les corps constitués nationaux et les forces vives de la Nation se sont, par la voix du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, félicités des défis relevés en 2022 sous l'impulsion du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

De la politique au social, en passant par la santé, l'économie, la culture, l'éducation, le maillage du territoire national en infrastructures de base, d'importants défis ont été relevés par le président de la République, à en croire Isidore Mvouba. « En effet, comment peut-on être insensible à votre volonté chevillée au corps de conduire le Congo vers le développement et l'émergence ? Comment peut-on être insensible à la croisade que vous menez contre les antivaleurs qui obscurcissent la conscience de certains Congolais ? Comment peut-on être insensible à la gouvernance électorale qui a permis de mesurer la vitalité de notre jeune démocratie ? Comment peut-on être insensible au fonctionnement régulier et cohérent de nos institutions issues de la Constitution de 2015, elle-même, fruit de la nouvelle République qui prône l'esprit de partage ? », s'est interrogé le président de la chambre basse du Parlement, précisant que Denis Sassou N'Guesso a relevé tous ces défis avec brio et maestria.

Selon lui, l'année 2022 a été marquée par la crise économique mondiale aggravée par la crise



sanitaire à nouveau coronavirus, ainsi que le conflit russo-ukrainien qui ont montré la vulnérabilité du monde et révélé la solidarité du peuple congolais, grâce à sa résilience et sa combativité. La politique sociale connaît, a-t-il rappelé, quelques avancées avec la volonté affichée du gouvernement d'accorder une attention soutenue aux pensions de retraite, aux bourses des étudiants, aux victimes des inondations et autres catastrophes naturelles, et

à l'indemnisation des expropriés. Parlant de l'agriculture, Isidore Mvouba a cité l'implantation des Zones agricoles protégées dont le but est de booster, à coup sûr, ce secteur dans le pays. Pour lui, le déploiement de la fibre optique avec à la clé la numérisation des services publics, mais aussi l'émergence dans ce secteur de start-up, sont de nature à améliorer la vie des Congolaises et Congolais. Le système éducatif se remet, d'après lui, sur de bons

rails, tel qu'en témoigne le fonctionnement régulier de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, le projet de relèvement de l'Université Marien-Ngouabi, ainsi que le projet de l'Université de Loango. L'objectif étant de redonner à l'enseignement supérieur congolais ses lettres de noblesse et de refaire du Congo le quartier latin d'antan.

« L'employabilité des jeunes va se consolider sur le lit d'une diplomatie économique offensive axée

sur un partenariat public-privé, diversifié et désormais codifié, et dont l'objectif premier est la création des richesses et des emplois de masse. L'intégration dans la Fonction publique de milliers de jeunes en 2020 et en 2022 indique bien votre volonté de trouver une solution pérenne à la sempiternelle question de l'emploi des jeunes. En outre, le relèvement de l'âge limite de départ à la retraite participe à l'amélioration des conditions d'exercice du travail », a-t-il commenté.

Il a, par ailleurs, salué l'intervention du chef de l'Etat dans le maintien de la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique, ainsi que son leadership dans la lutte contre le dérèglement climatique. « Plus que tout, Denis Sassou N'Guesso est un homme d'engagement. L'engagement, pour maintenir, sur l'ensemble du territoire national, la paix et la tranquillité, la stabilité et la sécurité acquises au prix de moult sacrifices. C'est le crédo d'un homme d'exception... Pour tout dire, le Congo d'aujourd'hui n'est pas le Congo d'hier, loin s'en faut. La chose en exemples abonde », a conclu Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

Les partenaires DR



AVIS DE RECRUTEMENT

Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Adjoint (e) Directeur de Projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme, qui sous la supervision du Directeur du projet aura comme tâches (Listes non exhaustive) :

- Provide management, guidance, and technical oversight of all new and existing projects within the country program (CP) Global Fund Grant throughout the project cycle to ensure project design, start-up, implementation and close-out are in line with CRS quality principles and standards, donor guidelines, and industry best practices.
- He/she will assist the CoP to manage the GF project activities as well as the staff performance and wellbeing. Provide coaching, strategically tailor individual development plans, and complete performance management for direct reports.
- Lead the development of program learning - identify opportunities for learning, research and publications in the area of the Global Fund project and implementation of MEAL policy. Facilitate the dissemination of promising practices and lessons learned to contribute to the agency knowledge management agenda. Ensure integration of innovations and best practices.

Basic Qualifications

- Master's Degree in International Development, International Relations or in the field of health required. Additional experience may substitute for some education.
- Minimum of 5 years of experience in relevant field-based project management experience required, with preferably at least 2-3 years working in the area of health within a Global Fund project.
- Experience in managing complex projects, preferably with an international NGO.

Required Languages - Fluency in French and working knowledge of English

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Les dossiers devront parvenir au plus tard le 23 janvier 2023 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Adjoint (e) Directeur de Projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BREDA ENERGIA CONGO, en sigle BRESCO SARLU ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : n°24 de l'Avenue LITONGU, arrondissement 1 E.P. LUMUMBA, Centre-ville, quartier Wharf, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : l'importation, la vente, l'installation, l'entretien et la réparation des produits, pièces de recharge et accessoires pour installation pétrochimiques et pétrolières onshore et offshore et la prestation des services d'assistance technique en relation aux mêmes produits, pièces de recharges et accessoires ;

Gérant de la société : Monsieur BERNARDO Gianluca et Monsieur VARRATTA Salvatore ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 août 2016, sous le numéro 16 DA 458 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/16 B 1192.

Cabinet d'Avocats GOMES

GOUVERNANCE

La Halc et l'AFA mutualisent leurs efforts contre la corruption

En séjour de travail à Brazzaville, le directeur de l'Agence française anticorruption (AFA), Charles Duchaine, a échangé le 5 janvier avec la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) dirigée par Emmanuel Ollita Ondongo. Les deux parties ont résolu de travailler davantage dans la lutte contre ce fléau en consolidant leurs liens.

La Halc pour le Congo et l'AFA pour la France ont évoqué un projet de partenariat afin de faciliter leur travail, de promouvoir l'échange d'expérience, d'autant plus que leurs missions sont les mêmes, à quelques exceptions près. « Notre vœu est de voir cette coopération naissante se concrétiser avec des lendemains meilleurs et bénéfiques pour nos deux pays », a indiqué le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, en soulignant que le Congo se donne tous les moyens pour lutter efficacement contre la corruption.

Le séjour de travail en terre congolaise des membres de l'AFA est le fruit des bonnes relations entre les deux institutions. Il y a quelques



Les deux parties au terme de leur échange /Adiac

mois, le président de la Halc avait effectué une mission de travail en France. A cette occasion, Emmanuel Ollita Ondongo avait présenté aux partenaires français l'institution congolaise en charge

de lutte contre la corruption, dans la perspective de nouer des partenariats tel que cela se dessine aujourd'hui.

Notons que la Halc a la responsabilité de prévenir et

combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Elle contribue ainsi au renforcement de la bonne gouvernance dans les secteurs public et privé. Elle

a aussi la responsabilité de faire respecter les règles de bonne gestion publique ; de transmettre aux autorités judiciaires habilitées des procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire ; de veiller à la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement concernant la lutte contre la corruption. Pour sa part, l'AFA est un service à compétence nationale placé auprès des ministres de la Justice et du Budget, qui a pour mission d'aider les personnes, morales ou physiques, qui sont confrontées aux cas de corruption, à prévenir et à détecter les atteintes à la probité.

**Rominique Makaya
et Rude Ngoma**

PISCICULTURE

La Fondation Telema visite le projet Berger vert à Ouesso

Une délégation de la Fondation Telema, conduite par son secrétaire général, Jesse Franck Goma, s'est rendue à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, pour faire un état des lieux des activités piscicoles réalisées par le projet Berger vert et mener une campagne de sensibilisation au troisième appel à projets et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Le projet Berger vert est mené dans la circonscription administrative de Ouesso par James Essounganzambé, la trentaine revole, qui évolue dans le secteur piscicole. Il compte onze étangs fonctionnels dont chacun mesure quinze mètres sur dix-huit de longueur et cinq de hauteur, puis deux lacs de cinquante mètres sur vingt-cinq, en pleine réhabilitation. Le promoteur du projet Berger vert veut révolutionner le secteur de la pisciculture dans le département de la Sangha.

« Nous effectuons régulièrement des missions de terrain. A Ouesso, nous avons vu un projet ambitieux et concret. Le jeune bénéficiaire des fonds de la Fondation Telema possède des étangs dont les poissons vont être commercialisés d'ici à février 2023 et a augmenté son effectif d'employés. Ce dernier compte également redimensionner ses étangs sur les parties inexploitées du site de son activité », a com-

menté la responsable du suivi évaluation de la Fondation Telema.

L'objectif de cette mission de terrain au village Peke était de suivre les réalisations du projet Berger vert mais aussi de sensibiliser, de faire la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de les informer du troisième appel à projets.

En effet, pour la Fondation Telema, un suivi optimal des promoteurs permet de voir leur évolution, afin de mieux les orienter, de prendre des décisions adaptées pour éviter les dérives et de s'assurer que les ressources financières mises à la disposition des porteurs de projets sont utilisées à bon escient.

Outre la constatation des réalisations du projet Berger vert à Ouesso, la Fondation a organisé sur place et à Oyo, dans le département de la Cuvette, deux séances de sensibilisation en faveur d'une cinquantaine de personnes. Elles se sont foca-



Le secrétaire de la Fondation Telema et le promoteur du projet au bord d'un étang /Adiac

lisées sur l'importance de l'entrepreneuriat, l'aide financière apportée aux jeunes promoteurs de projets et le remplissage du formulaire de son troisième ap-

pel à projets. « Sentiments de satisfaction, de joie et de reconnaissance exprimés. Les participants à nos ateliers ont manifesté leur

souhait d'être sélectionnés lors du troisième appel à projets pour bénéficier des fonds de la Fondation Telema. Dans la sous-préfecture d'Oyo, les participants ont émis le souhait d'être formés sur l'entrepreneuriat », a expliqué la responsable de suivi-évaluation.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la Fondation Telema accorde une grande importance aux projets innovants et créateurs d'emplois afin de favoriser la diversification de l'économie congolaise et résoudre l'épineux problème du chômage des jeunes. « Son projet est innovant dans la mesure où il évite l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques nuisibles à l'écosystème. De plus, les outils utilisés dans le cadre de son activité sont de nature à préserver l'environnement », a confirmé le secrétaire général de la Fondation Telema, Jesse Franck Goma.

Fortuné Ibara

MALI

Bamako gracie les 49 soldats ivoiriens arrêtés en juillet

Le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, a gracié vendredi les 49 soldats ivoiriens arrêtés en juillet et condamnés par la justice malienne, après des mois de tensions entre Bamako et Abidjan.

Des soldats ivoiriens avaient été arrêtés au Mali, qualifiés de mercenaires, puis inculpés mi-août de «tentative d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat» et écroués. Trois d'entre eux, des femmes, avaient été libérées à la mi-septembre.

Le 30 décembre, la justice malienne avait condamné ces femmes à la peine de mort par contumace, et les 46 soldats toujours détenus à vingt ans de réclusion criminelle.

«Le colonel Assimi Goïta, président de la transition, chef de l'Etat, a accordé sa grâce avec remise totale de peines aux 49 Ivoiriens condamnés par la justice malienne», selon un communiqué diffusé vendredi soir par le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maiga.

Le texte précise que ces soldats avaient été condamnés pour «crimes d'attentat et de complot contre le gouvernement, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, détention, port et transport d'armes et de munitions de guerre ou de défense intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle et collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur».

Bamako a accusé ces soldats ivoiriens d'avoir voyagé sous de fausses identités et avec des armes sans que les autorités n'aient été informées. Depuis juillet, la Côte d'Ivoire exigeait la libération de ses soldats en niant

catégoriquement qu'ils aient été des «mercenaires», affirmant qu'ils étaient en mission pour l'ONU, dans le cadre d'opérations de soutien logistique à la Minusma.

La junte malienne a érigé cette affaire en manifestation de la souveraineté dont elle dit avoir fait un principe cardinal vis-à-vis de la France, poussée vers la sortie, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et même de la mission de stabilisation de l'ONU (Minusma).

La grâce a été accordée une semaine après une visite à Bamako d'une délégation officielle ivoirienne, qui a rencontré les autorités maliennes dans une ambiance «fraternelle». Le ministre ivoirien de la Défense avait alors assuré que l'affaire était «en voie de résolution».

La grâce vient «conforter la dynamique créée» par l'accord signé ce jour-là par les deux pays pour promouvoir «la paix» et le «renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de bon voisinage» entre eux, souligne le communiqué malien.

Début décembre, les dirigeants des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avaient fixé un ultimatum à la junte malienne, exigeant qu'elle libère avant le 1er janvier les 46 soldats ivoiriens toujours détenus, sous peine de sanctions. La junte malienne a laissé passer ce délai. Dans son discours de fin d'année, le chef de la junte ma-

lienne n'avait pas mentionné les soldats ivoiriens. Au même moment, le président ivoirien, Allassane Ouattara, avait lui promis à ses concitoyens que les soldats incarcérés regagneraient «bientôt le sol ivoirien».

Mercredi, le président en exercice de la Cédéao s'était montré conciliant, assurant qu'il n'y aurait pas de sanctions contre le Mali dans l'immédiat malgré l'expiration de l'ultimatum, pour laisser la médiation togolaise travailler à la libération des 46 militaires ivoiriens.

Le président togolais, Faure Gnassingbé, était pendant ce temps en visite à Bamako, où «il a plaidé la grâce présidentielle», avait indiqué à l'AFP un responsable de la présidence malienne. Dans ce dossier, l'ONU avait reconnu des «dysfonctionnements» dans une note adressée au gouvernement malien et admis que «certaines mesures n'ont pas été suivies».

La présidence ivoirienne avait elle aussi reconnu en septembre «des manquements et des incompréhensions», propos volontiers considérés du côté malien comme les excuses qu'il réclamait.

Mais les rapports s'étaient à nouveau tendus une semaine plus tard quand la junte avait ouvertement lié la libération des 46 soldats restants à l'extradition de personnalités maliennes vivant en Côte d'Ivoire.

Julia Ndeko avec AFP

ÉTATS-UNIS

Kevin McCarthy élu président de la Chambre des représentants

Kevin McCarthy a enfin décroché, dans la nuit du 6 au 7 janvier, les voix nécessaires pour être élu président de la Chambre américaine des représentants, mettant fin à un processus marqué jusqu'au bout par de très vives tensions dans les rangs républicains.

À force de tractations, le groupe de «Trumpistes» qui paralysait l'élu de Californie a finalement cédé, mettant fin à une pagaille au Congrès, inédite en plus de 160 ans et qui préfigure de débats très agités au Congrès américain durant les deux prochaines années. Ces électrons libres ont fait durer le suspense jusqu'au bout, bloquant une dernière fois la candidature de l'élu au 14e vote, provoquant une véritable pagaille dans l'hémicycle.

Kevin McCarthy s'est alors dirigé vers le groupe de «Trumpistes», alors que les doigts se pointaient accusateurs. Au milieu du brouhaha, la greffière du Congrès appelait les élus à rester calmes.

Toute la semaine durant, ce noyau dur d'élus conservateurs, qui accuse l'élu de se plier aux intérêts de l'establishment de Washington, a profité de la très fine majorité républicaine décrochée aux élections de mi-mandat de novembre pour jouer les trouble-fêtes.

Ils n'ont fait retomber la pression qu'après avoir obtenu des garanties de taille - dont une procédure visant justement à faciliter l'éviction du «speaker». Enfin élu, Kevin McCarthy remplace la démocrate Nancy Pelosi au poste de «speaker» et ressort affaibli de cette élection qui augure d'un mandat très difficile.

Au menu dans les tout prochains mois, des négociations sur le relèvement du plafond de la dette publique américaine, le financement de l'Etat fédéral et, potentiellement, sur le déblocage d'enveloppes supplémentaires pour la guerre en Ukraine.

Avec leur nouveau contrôle de la Chambre, les Républicains ont aussi promis de lancer une kyrielle d'investigations sur la gestion par Joe Biden de la pandémie ou du retrait d'Afghanistan.

Mais après avoir étalé leurs divisions au grand jour, leurs enquêtes auront-elles le même écho ? Faire face à une Chambre hostile mais désordonnée pourrait se révéler être une aubaine politique pour Joe Biden, s'il confirme son intention de se représenter en 2024, décision qu'il doit annoncer en début d'année.

Au lendemain du vote, le président Joe Biden a félicité le Républicain Kevin McCarthy pour son élection à la Chambre des représentants, l'appelant à « gouverner de manière responsable et dans l'intérêt des Américains ».

Yvette Reine Nzaba et AFP

TCHAD

Onze officiers inculpés pour tentative de putsch

Onze officiers de l'armée tchadienne ont été inculpés pour leur implication dans une tentative de déstabilisation des institutions, a annoncé jeudi soir à la télévision publique le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement tchadien, Aziz Mahamat Saleh.

Les onze officiers ont été interpellés à partir du 8 décembre dernier par les services de sécurité. Leurs matériels militaires et de transmission ont également été saisis, a ajouté Aziz Mahamat Saleh.

Selon lui, toutes les personnes interpellées dans le cadre de cette affaire ont été mises à la disposition de la police judiciaire et ont été inculpées pour atteinte à l'ordre constitutionnel, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes à feu et complicité.

«La procédure judiciaire suit son cours et le gouvernement entend faire toute la lumière sur cette affaire et situer les responsabilités», a-t-il indiqué.

Xinhua

COVID-19

Pékin met à jour le protocole de diagnostic et de traitement

La Chine a publié vendredi la dixième édition du protocole de diagnostic et de traitement de la covid-19.

Le nouveau protocole, publié conjointement par la Commission nationale de la santé et l'Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise, a changé le terme chinois pour la covid-19, «pneumonie à nouveau coronavirus», en «infection à nouveau coronavirus».

Le protocole n'exige plus l'identification des cas suspects, optimise la classification clinique, améliore les méthodes de traitement et ajuste

les normes de sortie de l'hôpital.

Selon le protocole, les personnes infectées par le virus peuvent rester chez elles ou se faire soigner dans des établissements médicaux. La mise en quarantaine des cas positifs dans des lieux désignés ne s'applique plus dans le nouveau protocole.

Le protocole optimise les méthodes de traitement ciblant les variants de la covid-19 actuellement répan-

dus en Chine. Les médicaments anti-covid-19 approuvés par les autorités chinoises pour la commercialisation sont inclus dans le nouveau protocole. Il met l'accent sur la philosophie consistant à traiter conjointement l'infection par la covid-19 et les conditions de santé sous-jacentes, et améliore le contenu relatif à l'utilisation de la médecine traditionnelle chinoise dans le traitement de la maladie. Le protocole n'exige pas de résultat de test d'acide nucléique lorsque le patient se rétablit et quitte l'hôpital.

Xinhua

YANN OKIAST ACADEMY Organise une

**MASTERCLASS EN EDUCATION FINANCIERE
POUR UNE GESTION PERFORMANTE DE VOTRE ENTITE**

Vendredi 13 Janvier 2023 de 15H00 - 18H00 à L'Hôtel Saphir

Jean Paulin ITOUA : EXPERT-COMPTABLE Agréé CEMAC (Facilitateur)

Yann OKIAST : COACH D'AFFAIRES Certifié à Dubai

PAF : 30.000F (DOCUMENTATION + PAUSE-CAFÉ) Infoline : +242 05 764 4216 +242 06 476 6692

PUBLIC CONCERNÉ : CHEFS D'ENTREPRISES, ENTREPRENEURS, MANAGERS, RESPONSABLES D'ONGs ET D'ASSOCIATIONS, PORTEURS DE PROJETS, TOUTE PERSONNE INTERESSÉE...

DIPLOMATIE

Le Congo accueillera une réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies sur la sécurité

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé le 5 janvier à Brazzaville, au cours de la cérémonie d'échange de vœux de Nouvel An avec le corps diplomatique, la tenue du 12 au 16 janvier prochain d'une « importante réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale ».

Siégeant au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), le Congo suit de très près l'évolution de tous les foyers de tension à travers le monde et précisément en Afrique. « *En ce qui concerne l'Afrique centrale, la situation en République démocratique du Congo est marquée par les exactions perpétuellement commises par les groupes rebelles sur les populations civiles. Tout en condamnant fermement ces barbaries, nous renouvelons notre soutien inconditionnel aux initiatives de paix engagées en vue de ramener le calme et la quiétude à l'Est de ce pays frère* », a déclaré le président de la République, devant les ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et consulaires ainsi que les re-

présentants des organisations internationales au Congo.

En sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'UA sur la résolution de la crise en Libye, Denis Sassou N'Guesso garde l'espoir que les efforts déployés et les sacrifices consentis en vue de la tenue de la conférence de réconciliation inter libyenne produiront les effets escomptés. Selon lui, cette conférence de réconciliation n'atteindra ses objectifs que si son essence inclusive et sa portée constructive et consensuelle sont préservées et observées sans conditions. « *Elle pourra permettre à nos sœurs et frères libyens de renouer avec les vertus du dialogue et rendre possible le dépassement de chacun et de tous pour reconstruire leur pays. J'ose croire que ce*

pays frère retrouvera définitivement, en 2023, le chemin de la paix qui passe par la tenue des élections générales, libres et transparentes et la mise en place d'un gouvernement unique », espère le président du Comité de haut niveau de l'UA dédié à cette crise.

Préoccupé par la problématique du changement climatique, le président de la Commission du Bassin du Congo a réitéré son appel visant à instituer la décennie mondiale de l'afforestation. « *Je vous invite à porter le plaidoyer, auprès des dirigeants de vos pays respectifs, pour leur adhésion et une mobilisation effective autour de cette initiative, principalement dédiée à notre survie collective, au regard des désastres*

quotidiennement enregistrés ici et ailleurs du fait des dérèglements climatiques », a réitéré Denis Sassou N'Guesso. Répondant aux compliments du corps diplomatique sur la consolidation de la paix et le renforcement de la démocratie, à travers l'organisation réussie des législatives et locales de juillet et août derniers, le chef de l'Etat a promis que la transparence et la quiétude observées le seront également lors du renouvellement, cette année, du Sénat et des Conseils consultatifs. « *Cet attachement indéfectible à la paix nous amène à réitérer nos engagements dans la politique de bon voisinage, l'amitié et la solidarité entre les peuples, la coopération mutuellement avantageuse entre les Etats, les principes*

intangibles de non-ingérence et de non-agression », a-t-il souligné.

Il a, enfin, rassuré que la disponibilité et l'ouverture du Congo, au service de l'Afrique et du reste du monde, demeurent acquises. Ceci en termes de promotion du multilatéralisme ; de résolution de conflits ; de dialogue et de médiation pour prévenir les risques, désamorcer ou mettre un terme aux situations de crise ; de mutualiser des efforts pour le développement. « *Nonobstant les nombreux défis et les menaces qui nous interpellent tous, je garde l'espoir d'un monde juste, apaisé et plus solidaire, la terre étant devenue un véritable village planétaire* », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

Christophe Muzungu salue le dynamisme de la diplomatie congolaise

A l'occasion de la nouvelle année 2023, le corps diplomatique accrédité au Congo, conduit par son doyen, Christophe Muzungu, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique du Congo (RDC), a présenté le 5 janvier ses vœux au couple présidentiel.

Au prime abord, le doyen du corps diplomatique a affiché son optimisme dans le cadre de « l'exécution soutenue » du programme du gouvernement, « Ensemble poursuivons la marche vers le développement », et du Plan de résilience nationale de développement à travers le Plan national de développement (PND) 2022-2026 qui regroupe l'ensemble des projets structurants dans plusieurs domaines. « *Ils devraient générer, non seulement plusieurs emplois directs et indirects, mais également garantir et améliorer le train de vie ou le bien être des Congolais* », a assuré Christophe Muzungu.

Sur le plan national et international, l'ambassadeur a relevé des événements majeurs qui ont caractérisé l'année écoulée, pour lesquels le Congo, sous l'impulsion de son président, Denis Sassou N'Guesso, et par le biais de sa diplomatie, « *a marqué son engagement sur la scène internationale et affirmé sa position sur les questions majeures de l'heure* ».

De prime abord, il a rappelé la signature d'un accord, le 21 janvier 2022, à Washington, aux Etats-Unis, par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international, au bénéfice du Congo, dans le cadre d'un Programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit, pour un montant d'environ 465 millions de dollars américains. Cet accord, a-t-il relevé, « *permet au gouvernement de répondre à ses besoins immédiats, et de contribuer au financement du Plan National de développement 2022-2026, et donner une nouvelle impulsion à*

mate de la République démocratique du Congo a salué « la bonne tenue sans incidents majeurs des élections législatives et locales de juillet 2022 », au titre de la 15e législative de l'Assemblée nationale.



Christophe Muzungu délivrant son message DR

la reprise économique du pays, de manière à réaliser une croissance économique plus durable et plus résiliente ».

En outre, le corps diplomatique, a-t-il poursuivi, « se réjouit » de la promulgation, le 4 mai 2022, de la « loi Mouebara » portant sur la lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles, et la campagne de vulgarisation qui s'en est suivie dans tout le pays.

Au nom de ses homologues, le diplo-

Par ailleurs, Christophe Muzungu n'est pas passé sous silence le redressement « positif » de l'économie nationale du Congo avec un taux de croissance de 2,6% en 2022. Ce résultat, a-t-il dit, « *appelle à des félicitations consécutives aux efforts importants consentis par les Congolais* », malgré la crise économique et financière, aggravée par la pandémie de covid-19. Sur ce, le corps diplomatique a noté avec satisfaction « la résilience affirmée » du Congo contre cette maladie qui a

donné des résultats tangibles ayant conduit le gouvernement à dissoudre le comité de coordination et des organes de gestion ainsi qu'à la levée des restrictions inhérentes à la lutte contre cette pandémie.

Parmi les événements ayant marqué l'année 2022, le doyen du corps diplomatique a cité également « l'intensification » de la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion, autrement dit la lutte contre les anti-valeurs.

Le Congo affiche son engagement

Au regard de nombreux événements qui secouent le continent africain (le terrorisme, le djihadisme) et autres pays du monde (la crise en Russie et l'Ukraine), la diplomatie congolaise, a assuré Christophe Muzungu, « *s'affiche résolument dans l'action, la solidarité et le renforcement des relations avec tous les pays du monde épris de paix* ».

Dans ce sens, il a rappelé quelques événements illustrant l'engagement du Congo, à savoir la 20e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEAC), tenue en janvier 2022 ; le mini-sommet sur la paix et la sécurité régionale, tenu le 11 février à Oyo, dans le département de la Cuvette ; la participation du Congo au 6e sommet Union européenne-Afrique tenu les 17 et 18 février dernier à Bruxelles, en Belgique. En marge du sommet, le corps diplomatique, a-t-il précisé, « *se félicite de l'intense activité diplomatique et économique* » menée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, sur des questions qui touchent l'Afrique.

Parmi d'autres événements auxquels le Congo a pris une part active, il a cité

le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de régime tenu en mai 2022 à Malabo, en Guinée équatoriale ; la deuxième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, tenue le 25 octobre à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), consacrée aux violences malheureuses survenues au Tchad et la nécessité de garantir le processus de transition en cours dans ce pays jusqu'à l'organisation des élections ; la mobilisation face à la dégradation des relations entre la RDC et le Rwanda ; la participation du Congo à la 27e Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP27), organisée du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Egypte ; et la participation au deuxième sommet Etats-Unis/Afrique tenu du 13 au 15 décembre. L'ambassadeur Christophe Muzungu a bouclé le chapitre relatif au « réalisme » de l'action diplomatique du Congo sur le plan international par le dossier de la crise libyenne que le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, gère depuis quelques années en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine, en vue de la sortie de crise et le retour à une paix durable.

Enfin, il a salué, au nom des membres du corps diplomatique accrédités au Congo, « le leadership remarquable » du chef de l'Etat congolais, « *au travers le nombre des chefs d'Etat, des dirigeants de haut niveau, des émissaires reçus en audience* », avec lesquels Denis Sassou N'Guesso a abordé plusieurs sujets touchant la coopération bilatérale, la sécurité et la paix, les crises multiformes qui secouent l'Afrique et d'autres continents.

Yvette Reine Nzaba

SUNU Assurances pona ko batela motuka



**INDEMNISATION
RAPIDE
7 Jours Max**

**REMORQUAGE
ET AIDE AU CONSTAT
GRATUIT**

**VÉHICULE DE
REMPACEMENT
EN OPTION**

Avec l'assurance automobile de SUNU Assurances, profitez de plusieurs formules avec des garanties et services adaptés à tous vos besoins. Souscrivez aujourd'hui dans les bureaux SUNU Assurances et chez tous nos partenaires intermédiaires.

BATELA MOTUKA na SUNU Assurances.



Pointe-Noire
Tél. : 05 601 12 00

Brazzaville
Tél. : 05 012 95 54



*Message de vœux
au couple présidentiel*



Le directeur général des établissements Paris Luxe, « Habilleur des Leaders », souhaite ses meilleurs vœux de santé, de prospérité, de longévité et de bonheur au chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et à son épouse. Il salue son travail accompli en faveur de la paix, la concorde nationale, la sécurité et le développement.



COMMUNIQUE

Les familles Jacques Okoko et Colette Okombi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, père Jacques Bienvenu Okoko, survenu le lundi 2 janvier à Créteil en France. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue marché de la PV, en face de la société Ragec. Le programme des funérailles sera annoncé ultérieurement.

Kakoko, Ya Well, Etepson

**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

ACTIVITÉ BANCAIRE

BGFIBank Congo se dote d'un plan stratégique 2023-2025

La filiale congolaise du groupe BGFIBank a tenu son conseil d'administration, le 23 décembre à Brazzaville, sous le patronage du président du conseil d'Administration, Jean Dominique Okemba, en présence du président directeur général (PDG) du groupe BGFIBank, Henri Claude Oyima. La séance du conseil d'administration a permis d'adopter le budget exercice 2023 et surtout le plan stratégique pour les années 2023, 2024 et 2025.

La particularité de la session du conseil d'administration, la toute dernière de l'année 2022, est qu'elle a abouti à l'adoption par les membres du conseil du plan stratégique de BGFIBank Congo pour les trois prochaines années, s'est réjoui le PDG du groupe, Henri Claude Oyima. Cette nouvelle feuille de route de BGFIBank Congo est en parfaite harmonie avec la vision et le projet d'entreprise du groupe bancaire « dynamique 2025 ».

« Le plan stratégique 2023-

2025 va orienter le budget 2023 qui sera fort en dynamisme, qui va entraîner les équipes dans une nouvelle dimension, va permettre à la banque d'être présente auprès des Petites et moyennes entreprises, des particuliers et porteurs de projets de développement. « L'activité bancaire au sein de BGFIBank Congo se porte bien, nos clients continuent de nous faire confiance », a aussi déclaré le PDG du groupe BGFIBank.

Henri Claude Oyima s'est

ensuite félicité de la position de BGFIBank Congo qui demeure la première banque de la République du Congo et deuxième filiale au sein du groupe à la fois en termes d'histoire de création, de total bilan, de résultat net et d'effectif. « BGFIBank Congo est dirigée par une équipe jeune motivée qui entraîne tous les autres collaborateurs pour satisfaire au mieux les besoins de nos clients. C'est une banque qui est dynamique, elle remplit tous les critères de gestion et de performance correspondant à ce que le groupe veut », a-t-il ajouté.

Concernant les prévisions de l'exercice en cours, d'après le patron du groupe bancaire, le bilan de 2022 pour lequel les chiffres définitifs seront communiqués en marge du Conseil qui clôture les comptes, prévu en mars 2023, est meilleur que celui



de l'année 2021, dont le résultat net s'élevait à 5,6 milliards FCFA. Le conseil d'administration a donc le plaisir d'annoncer la reprise des paiements de dividendes aux actionnaires. Organisée en marchés, BGFIBank Congo s'appuie sur les grandes entreprises et les institutionnels, la banque de détail et la banque privée. Elle dispose de quinze points de vente et quarante-huit DAB à travers le pays

et offre des produits et services adaptés au besoin de la clientèle tels que le crédit épargne / placement ; la banque à distance (BGFIBank Online, BGFIBank Mobile, SMS Alert Cash management) ; les cartes bancaires internationales (visa), le transfert d'argent ; la banque assurances, la banque poursuit le développement de son offre digitale.



L'AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



Cher partenaire,

L'Agence d'Information d'Afrique Centrale et l'ensemble de ses équipes vous remercient de votre confiance et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Réussite, santé, bonheur et joie

BONANA

2023



84 boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville République du Congo



MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE / PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS / AMI n°001/MPSIR/PRISP-UCP/23

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PRISP EXERCICE 2022 ET CLOTURE

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du cabinet chargé de l'audit externe des comptes du projet des réformes intégrées du secteur public des exercices 2022 et clôture ».

2-L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public

(PRISP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'unité de coordination du projet a en charge de maintenir un système de

contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, appuyer par des attestations. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste

des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires. La firme aura une profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC ou la FIDEF. Le cabinet sera recruté par la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

6-Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'un (01) an, conformément aux procédures de rotation des auditeurs mises en place, le mandat de l'auditeur n'est pas renouvelable.

7. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016,

révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2023 à 16 h 00 et porter clairement la mention « cabinet chargé de l'audit externe du projet des réformes intégrées du secteur public ».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prisp-marchés@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INSÉCURITÉ À L'EST

Les FARDC, la Monusco et la Force régionale de la CEAE évaluent leurs actions communes

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), a présidé, le 6 janvier à la Cité de l'Union africaine, deux réunions de sécurité et de défense, la première avec la Monusco et la seconde élargie à la Force régionale de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (CEAC).

Le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, faisant le compte-rendu des deux réunions, a fait savoir que la première concernait le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), sur la base de la résolution 26-66 du Conseil de sécurité des Nations unies. Il était donc question de faire le point sur la relation entre le gouvernement de la RDC et la Monusco, suivant l'esprit de la résolution adoptée, à laquelle il a également été fait mention du plan du retrait de la mission onusienne.

La seconde réunion, élargie aux forces kényanes,

consistait à discuter des missions conjointes respectives, lesquelles doivent être accomplies dans le cadre de la force régionale, a encore dit Patrick Muyaya. Ces réunions ont permis à la partie gouvernementale, à la Monusco et à la Force régionale de la CEAE de se mettre ensemble pour évaluer leurs actions communes et voir comment renforcer et planifier les opérations futures. Ceci afin de concrétiser les résolutions du mini-sommet de Luanda, du 23 novembre 2022, stipulant le cessez-le-feu, le retrait, le désarmement et le cantonnement des éléments du groupe terroriste M23, supplétif du Rwanda dans la guerre d'agression in-



Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo présidant la réunion DR

juste subie par la RDC à l'Est de son territoire. Parlant de la résolution 26-66, Bintou Keita, cheffe de la Monusco, a fait savoir qu'il est clairement indiqué, dans cette résolution,

le cheminement qui devra être fait avec la partie gouvernementale congolaise pour que, d'une façon accélérée, en mettant en oeuvre le plan de transition qui devra être ré-

évalué, les jalons 1-4-15, procédant du processus électoral, puisse être discuté dans un cadre d'entente agréé avec le chef de l'État.

Alain Diasso

DISPARITION

Félix Tshisekedi a rendu hommage au caporal Kunyuku

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a déposé une couronne de fleurs devant la dépouille de l'illustre personnage avant que le Premier ministre et les officiels présents à l'émouvante cérémonie ne fassent de même.



Félix Tshisekedi s'inclinant devant le cercueil du disparu

Le chef de l'Etat a rendu hommage au caporal Albert Kunyuku Ngoma, le 6 janvier, à l'esplanade de la morgue de l'hôpital du cinquantenaire à Kinshasa. L'ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale (1940- 1945) est décédé depuis le 25 novembre 2022 à l'âge de 100 ans (il est né en 1922).

«Aux grands hommes, la patrie reconnaissante», dit-on. Le

«Aux grands hommes, la patrie reconnaissante»

caporal Albert Kunyuku Ngoma a servi les forces armées congolaises, alors La force publique, depuis l'époque coloniale jusqu'à l'indépendance, soit de 1940 à 1960. Cela lui a valu une reconnaissance mondiale de part le fait qu'il a servi sous la bannière belge pour le

Congo-Belge dans l'armée de la coalition pour mettre fin à la Deuxième Guerre mondiale et faire échec au régime Nazi.

Cette reconnaissance a été matérialisée par les différentes décorations honorifiques ici même au pays, en Russie par le président Poutine et l'année dernière où le roi Philippe des Belges l'a personnellement décoré en juin, à Kinshasa. A cela, il est à ajouter le fait que le réalisateur congolais Voto lui a même dédié deux films documentaires « L'ombre des oubliés » et « Mon caporal » pour saluer sa bravoure et pour réclamer ses droits.

A.D.

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Les conseillers principaux nommés instruits sur leurs charges

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Guylain Nyembo Mbuizia, a reçu, le 6 janvier, les nouveaux promus au Palais de la nation, rapporte la cellule de communication de la présidence.

Au cours d'une brève cérémonie de prise de contact en présence des trois directeurs de cabinet adjoint, Guylain Nyembo a présenté la nouvelle structure du cabinet, moins pléthorique que l'ancienne équipe, qui est réduite de dix-sept collègues à treize, pour plus d'efficacité. Il a planché sur le fonctionnement, fondé sur le respect des responsabilités de chaque collègue de conseillers, exhortant, par ailleurs, cette nouvelle équipe à se concentrer sur l'essentiel car l'année 2023 est cruciale compte tenu de son caractère électoral.

Toujours dans sa communication, Guylain Nyembo Mbuizia a schématiquement défini le rôle et les responsabilités de chaque collègue des



Guylain Nyembo Mbuizia

conseillers régi par un directeur de cabinet adjoint de manière spécifique. Visible-ment, le cabinet du chef de l'Etat a été redimensionné, soit de dix-sept à treize collègues des conseillers, trois directeurs de cabinet adjoints

en lieu et place de quatre, une façon de conforter l'idée de la réduction du train de vie des institutions voulue par le président de la République. Et pour plus d'efficacité aux actions du cabinet, les collègues des conseillers

sont regroupés en trois secteurs d'activités chapeautés chacun par un directeur de cabinet adjoint.

Tout collègue dispose de la compétence de l'élaboration et de la définition des politiques sectorielles à soumettre au chef de l'Etat dans les domaines relevant de sa compétence ; élaboration des avant-projets des lois ou d'actes réglementaires mettant en œuvre les réformes promises par le chef de l'Etat ; suivi et encadrement des activités gouvernementales dans les secteurs respectifs ; participation aux réunions des commissions permanentes inter-institutionnelles ; traitement des correspondances adressées au chef de l'Etat ; suivi de la traçabilité

des recettes de l'Etat dans son secteur ; contribution à la conception et à l'élaboration des discours et message du chef de l'Etat.

Le chef de l'administration Tshisekedi a invité ses collaborateurs à un sens de collaboration mutuelle, d'attente harmonieuse pour le bénéfice du chef de l'Etat. Il a également martelé sur l'expertise des conseillers principaux et leurs conseillers du collège sur qui repose l'action du cabinet. Il a recommandé aux uns et aux autres de créer l'impulsion nécessaire et à en assurer le suivi. Et de conclure que le chef de l'Etat entend tirer le meilleur de chaque conseiller principal et de son collègue.

Alain Diasso

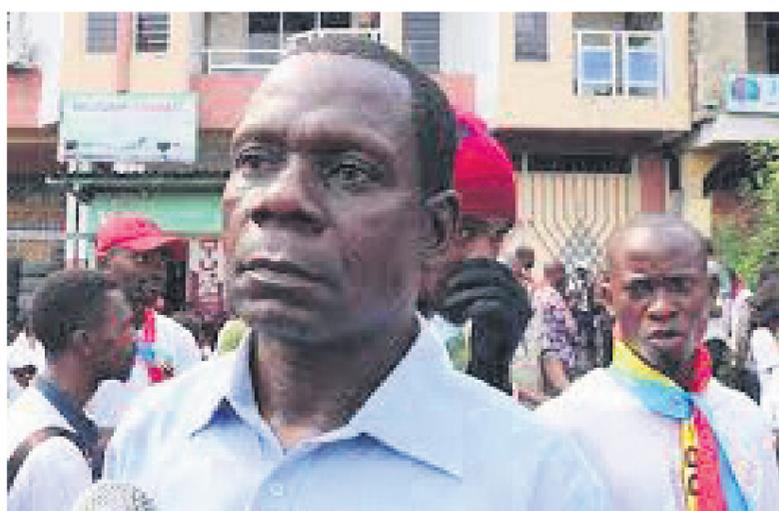
PROCESSUS ÉLECTORAL

La FBCP appelle à l'enrôlement massif des Congolais

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) demande au peuple congolais de se faire enrôler en vue d'avoir la possibilité de se choisir des dirigeants lors des prochaines échéances électorales annoncées pour la fin de cette année.

La FBCP a salué la crédibilité du processus électoral en cours, faisant savoir que le bateau a déjà largué les amarres et que le processus est sans détour. Pour elle, en effet, celui qui va rater l'enrôlement restera écarté du processus électoral en cours jusqu'à sa fin. Elle regrette, par ailleurs, que le Parti du peuple congolais pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), par le biais de son secrétaire général, Emmanuel Ramazani Shadary, refuse à ses partisans de s'enrôler. Le 5 janvier à son siège à Gombe, en effet, le parti de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, avait affirmé que les conditions ne sont pas réunies pour un processus électoral crédible, appelant ainsi ses partisans à ne pas s'enrôler.

« Nous estimons que c'est leur droit absolu leur reconnu par la consultation congolaise du 18 février



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole

2006 », a, par ailleurs, souligné la FBCP dans son communiqué du 6 janvier signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Mais, cette organisation rappelle que l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), avec feu Etienne Tshisekedi, avait demandé à ses militants des années passées de ne pas s'enrôler mais leur boycott n'avait pas arrêté, en son temps, le processus électoral qui avait continué allégrement. « Et les élec-

tions législatives-provinciales et nationale- ainsi que la présidentielle ont été faites sans l'UDPS et alliés », a souligné la FBCP.

Pour cette organisation de défense des droits de l'homme, il n'est pas encore tard pour que le PPRD rectifie son tir. Selon elle, pour éviter cette politique de la chaise vide, tout le monde est invité à participer au processus électoral en cours encouragé et soutenu par tous.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Plus de neuf millions de personnes vaccinées

Le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de la covid-19 rapporte que depuis le début de la vaccination en RDC, le 19 avril 2021, neuf millions quarante-cinq mille huit cent vingt-trois personnes ont été vaccinées. Soit 16,76% seulement.

Parmi les personnes vaccinées, six millions sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-onze soit 12,57% ont été complètement vaccinées par rapport à la cible, notamment cinquante-trois millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-quatre personnes à vacciner.

S'agissant des agents de santé, la source indique que deux cent soixante-deux mille sept cent quatre-vingt-huit ont été vaccinés, soit 21,9%. Parmi ces personnes vaccinées, un million quatre cent soixante-seize, soit 20,6% personnes d'au moins cinquante-cinq ans et deux millions huit cent soixante-dix neuf mille quatre cent neuf personnes avec comorbidité ont reçu le vaccin contre la covid. Elles représentent 18,5%. Il est à noter que l'objectif de la vaccination est d'atteindre deux millions et demi de personnes par mois ou six cent vingt-cinq mille personnes par semaine.

Selon le Programme élargi de vaccination, il est possible d'atteindre cet objectif. Rappelons que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de quatre-vingt-quinze mille trois cent cinq cas, dont quatre-vingt-quinze mille trois cent trois cas confirmés et deux cas probables. Pour ce qui est de guéris, le nombre s'élève à quatre-vingt-quatre mille deux cent dix-neuf contre mille quatre cent soixante-trois décès.

Blandine Lusimana

BOULEVARD LUMUMBA

Évacuation des commerçants et autres occupants

L'action prévue dès le 9 janvier concerne premièrement la grande artère Lumumba et partira du mur de la Régie des voies aériennes/aéroport international de N'Djili, au quartier Badara, jusqu'à la première rue Limete/Funa. Les arrêts de bus devront être délocalisés vers certaines avenues pour laisser libre la circulation sur le boulevard.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a annoncé que dès le 9 janvier, tous les services urbains concernés par le secteur de l'environnement et de la salubrité devraient se mettre à pied d'œuvre, sous la supervision de la ministre provinciale de l'Environnement, pour procéder à l'évacuation définitive de tout ce qui encombre et pollue le boulevard Lumumba. Cette annonce a été faite au cours d'une réunion tenue le 5 janvier dans la salle de conférence de l'Hôtel de ville, avec les différents commandants de la police des districts de la Tshangu, les bourgmestres des communes qui longent le boulevard Lumumba partant de l'aéroport international de N'Djili jusqu'à Limete ainsi que les services urbains concernés par le secteur de l'environnement et de la salubrité.

Un tableau sombre de la salubrité dans la ville

En présence du vice-gouverneur et du commissaire provincial de la police, le maire de



« Il y a quelques années, Kinshasa était classée deuxième dans la liste des villes les plus sales au monde par le prestigieux magazine Forbes. Mais aujourd'hui, la capitale congolaise a disparu du classement »

la ville de Kinshasa a dressé un tableau sombre de la situation du Boulevard Lumumba, en relevant le désordre qui caractérise cette artère sur toute sa longueur. Il s'agit, selon Gentiny Ngobila, des stationnements anarchiques des bus, taxis-bus

et motos-taxis, des étalages des marchandises à même le sol, de la prolifération des marchés pirates, des immondices qui pullulent partout, malgré les efforts d'assainissement des équipes de Kinshasa bopeto. Pour l'autorité urbaine, cette

situation traduit l'incapacité des services de maintien de l'ordre à faire respecter la loi. Face à cette situation chaotique, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a rappelé à l'ordre les bourgmestres des communes

concernées (Masina, N'Djili, Kimbanseke, Matete et Limete) ainsi que les commandants de police du district de la Tshangu. L'évacuation définitive de tout ce qui encombre et pollue le boulevard Lumumba partira du mur de la Régie des voies aériennes/aéroport international de N'Djili, au quartier Badara, jusqu'à la première rue Limete/Funa. Selon la décision de l'autorité urbaine, les arrêts de bus devront être délocalisés vers certaines avenues pour laisser libre la circulation sur le boulevard.

Gentiny Ngobila, qui a fustigé le laxisme des agents de l'ordre dans l'application de la loi sur la gestion des emprises publiques, a, néanmoins, reconnu les efforts dans le secteur de l'assainissement de la ville. « Il y a quelques années, Kinshasa était classée deuxième dans la liste des villes les plus sales au monde par le prestigieux magazine Forbes. Mais aujourd'hui, la capitale congolaise a disparu du classement », s'est-il réjoui.

Lucien Dianzenza

GUERRE EN UKRAINE

Les prix alimentaires mondiaux à un niveau record en 2022

Blé, maïs, tournesol : avec la guerre en Ukraine, les prix mondiaux des aliments de base ont atteint en 2022 des niveaux records, a rapporté vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le conflit Russie-Ukraine, respectivement premier et cinquième exportateur mondial de blé - soit 30% de l'approvisionnement de la planète, a plongé depuis février les marchés alimentaires dans une ère d'incertitudes. Quelques jours après le début de la guerre le 24 février, les prix mondiaux des produits alimentaires avaient ainsi atteint en mars leurs plus hauts niveaux jamais enregistrés. Pour l'ensemble de l'année 2022, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, s'établissait en moyenne à 143,7 points, soit 14,3% de plus que la valeur moyenne de 2021, a indiqué l'organisation vendredi.

Le précédent record remontait à l'année 2011, marquée par une crise alimentaire et des émeutes de la faim en Afrique, l'indice s'établissant alors à 131,9 points.

L'invasion du grenier à blé de l'Europe a mis en lumière les fragilités et les dépendances, en particulier des pays pauvres, faisant redouter une nouvelle crise alimentaire mondiale.

Le scénario du pire, avec des « ouragans de famine » comme le craignait l'Organisation des Nations unies (ONU), a été évité grâce à la reprise des exportations ukrainiennes cet été, mais les prix resteront soutenus en 2023, avec toujours une forte volatilité.

Les prix mondiaux du blé, du tournesol et du maïs ont atteint des niveaux records en 2022, a résumé vendredi la FAO. Même si la tension est plus largement retombée en juillet après la signature d'un accord pour reprendre les exportations de blé ukrainien en mer Noire. Un corridor négocié sous l'égide de l'ONU qui a permis de sortir des silos 15 millions de tonnes de céréales et oléagineux.

Les prix alimentaires mondiaux restent cependant à des niveaux élevés, avec de nombreux produits de base proches de niveaux record, des prix du riz en hausse et encore de nombreux risques associés aux approvisionnements futurs.

D'après AFP

LOMAMI

La libération de deux journalistes exigée à Lubao

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) exige la libération de deux professionnels des médias interpellés à Lubao, à 200 km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami. Il s'agit de Sylvain Kiomba et de Joseph Ebondo, respectivement rédacteur en chef et journaliste à la radio Shilo FM, station privée émettant dans cette partie du pays.

L'Olpa indique que Sylvain Kiomba et Joseph Ebondo ont répondu, le 5 janvier, à une invitation de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Lubao) qui les a ensuite privés de liberté. « Sylvain Kiomba a été privé de liberté, après avoir été soumis à un interrogatoire serré par le chef de poste de l'ANR qui l'a accusé de diffamation », a fait savoir l'Olpa dans un communiqué du 6 janvier.

Cet observatoire relève que cette accusation est consécutive à la diffusion, le 4 janvier, d'une déclaration du président de la société civile locale, Crispin Lumami Tshite, sur les antennes de Shilo FM. Ce dernier, explique l'Olpa, dénonçait l'existence d'un cachot clandestin à la résidence du chef de poste de l'ANR où une dame avait été détenue pendant 48 heures. A l'en croire, Joseph Ebondo, qui s'y était rendu pour s'enquérir de la situation de Sylvain Kiomba, a été aussi interpellé et placé en détention au cachot de ce service de sécurité. L'action de l'ANR/Lubao consti-



Sylvain Kiomba et Joseph Ebondo

tue, selon Olpa, une interpellation injustifiée des professionnels des médias. « Il s'agit manifestement d'une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme », a sou-

ligné cette association. Elle exige, par conséquent, la libération immédiate et inconditionnelle des journalistes et exhorte les autorités provinciales de Lomami à favoriser l'exercice de la liberté de presse sur toute l'étendue de la province.

Lucien Dianzenza

INDUSTRIE CULTURELLE

Créer des espaces littéraires pour une meilleure promotion du livre

La ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a échangé le 5 janvier à Brazzaville avec les écrivains congolais, professionnels de la chaîne du livre sur des enjeux liés à l'existence d'un marché du livre en République du Congo.

L'existence d'un marché du livre tient à la qualité des ouvrages et au travail qui accompagne leur vulgarisation. Les maisons d'édition doivent revoir leur politique d'édition. « Nous allons rencontrer à titre privé les sociétés d'édition pour qu'on puisse ensemble améliorer cet aspect. Si nous avons des grandes maisons d'édition, nous allons également publier de très bons ouvrages », a signifié la ministre Lydie Pongault

De la création à la présence des livres en librairie et en bibliothèque en passant par l'édition, la ministre a promis que des solutions doivent être trouvées « pour améliorer la visibilité de l'écrivain congolais, que ceux qui sortent du lot puissent vivre de leur art. Comme vous le savez, à travers le monde, ce n'est pas tous les écrivains qui arrivent à vivre de leur art, seuls les meilleurs en bénéficient et c'est à nous de leur donner une visibilité et faire de sorte qu'on ait un grand nombre de meilleurs à travers le monde... ».

Des stratégies doivent être mises en place pour donner une meilleure visibilité aux écrivains congolais, entre autres, en les faisant participer à des salons et festivals au ni-



veau national et international mais. La ministre Lydie Pongault a ajouté qu'il n'y a pas que les pouvoirs publics pour les faire connaître, mais c'est à eux-mêmes aussi de faire connaître leurs œuvres. « Le livre est un produit qui a besoin d'une promotion et ce n'est que celui qui le produit qui est en mesure de faire sa promotion. Il est difficile que quelqu'un d'autre le fasse. Le livre est un produit économique, si vous ne faites pas sa promotion, personne ne l'achètera. Chacun de nous, à tous les niveaux, doit faire vivre notre littérature », a estimé la ministre. Pour elle, des espaces doivent être

dédiés à la promotion du livre et à l'organisation des activités littéraires qui mettent en avant le livre. « Nous sommes en train d'élaborer tout un tas de projets. Nous avons déjà commencé à travailler sur un projet de prix littéraire d'envergure internationale avec les Prs KadimaNzuji et André Patient Bokiba. Ce prix sera complé à l'organisation d'un salon du livre qui nécessitera la mobilisation de beaucoup de moyens et une certaine préparation. La volonté est là de donner aux auteurs un espace pour pouvoir s'exprimer et de créer aussi des échanges avec les auteurs d'ail-

leurs, d'envisager les possibilités de mobilité parce que la force de la littérature est que les auteurs voyagent et rencontrent d'autres publics », a indiqué, de son côté, Emeraude Kouka, conseiller aux Arts et aux Lettres au ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Il a ajouté que des efforts doivent se faire pour que le livre avance. Des centres d'animation culturelle vont être déployés sur toute l'étendue du territoire national afin d'inciter la population à s'intéresser à la lecture. « Nous avons un réseau de bibliothèques de lecture publique qui va être alimenté avec les centres d'anima-

tion culturelle qui feront que les enfants, et même les adultes, puissent désormais s'intéresser au livre pour une meilleure vulgarisation. Parmi les projets que nous avons dans ce sens, il y a le concours des champions de la lecture organisé sur le plan international. Nous sommes en train de nous organiser pour pouvoir trouver le candidat ou la candidate qui ira représenter le Congo à l'étranger. Ce genre d'initiative pousse les enfants à déployer leur sensibilité pour aller montrer leur talent à l'étranger même au pays », a-t-il martelé.

Présent à ce moment d'échange, l'écrivain Pierre Ntsémou s'est dit satisfait d'avoir enfin eu une oreille attentive « afin que le slogan ou le qualificatif de parents pauvres du gouvernement en ce qui concerne la culture ne puisse plus être d'actualité. Madame la ministre croit fermement aux potentialités des hommes et des femmes qui sont les créateurs, des acteurs culturels qui sont à même de faire que le Congo puisse trouver ses lettres de noblesse au niveau mondial... ».

Rosalie Bindika

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires fabuleux de la France et coconnes de la parole poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays et appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emmêlés quand ne grande plus le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Conte sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poèmes d'ailleurs pour Jean-Baptiste Billembé-Samba" (2013), de "Les Fragments saupoudrés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands Travaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Pascal Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

HUMEUR

La considération mitigée de l'éducation morale à l'école !

L'éducation morale et l'instruction civique sont bel et bien enseignées à l'école, mais des agissements des élèves aujourd'hui inquiètent plus d'un observateur. Les mêmes élèves qui ont pourtant de bonnes notes lors des évaluations de cette discipline sont ceux-là également qui ont un comportement qui n'a rien à voir avec les notions apprises à l'école.

Quand cette discipline a refait surface à l'école, sous les cendres de l'ancien Mouvement national des pionniers (MNP), il y a eu comme un ouf de soulagement du côté des parents et des autorités en charge des questions éducatives. Mais hélas ! Quelques années après, c'est l'incivisme, l'immoralité, l'impudicité, l'impolitesse, le banditisme, la délinquance, etc., qui sont devenus monnaie courante actuellement. Et la question que l'on peut se poser est celle de savoir à quoi sert l'enseignement de cette discipline.

Pour de nombreux élèves finalement, cette discipline leur permet simplement de « gonfler » leurs différentes notes lors des évaluations, car elle n'a rien à voir avec le savoir vivre en société et la connaissance même des institutions. Alors que pour les autorités en charge de l'éducation, l'instauration de cette discipline était vue comme un maillon essentiel dans la formation d'une bonne moralité et d'un bon civisme chez les enfants. Malheureusement, nos élèves continuent de se comporter comme des « barbares ». Ils se battent entre établissements, cassent à leur passage à la moindre agitation, se transforment en « bébés noirs » même au sein de l'établissement scolaire. Certains n'osent même pas chercher à s'interroger sur leur avenir s'ils continuaient à s'enraciner dans des telles attitudes.

Au temps de la loi du MNP, par exemple, l'article 2 énonçait : « Le pionnier respecte la nature, la transforme utilement, il a le respect des biens d'autrui et des biens publics ». Si l'on peut s'arrêter sur la dernière partie de cet article, on se rend compte que tout cela est bien enseigné actuellement dans les cours de l'éducation morale sous une autre forme, mais des élèves sont devenus des « hommes à craindre ».

Pour paraphraser certains chercheurs en sciences sociales et humaines, l'enseignement moral et civique a en principe toute sa place dans l'univers scolaire. Aucune éducation familiale ne pourra jamais le pallier, puisqu'il est par définition l'enseignement chargé de transmettre les normes communes permettant la vie en société. L'enseignement moral et civique doit donc permettre aux élèves, par une pédagogie active et le recours aux supports audiovisuels, de comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs. Est-ce que c'est cela à l'heure actuelle ? Affaire à suivre !

Faustin Akono

TOURNOI DE L' UNIFFAC

Les U-17 congolais invités à imiter les juniors

Les Diables rouges des moins de 17 ans vont participer, du 12 au 24 janvier au Cameroun, au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac), dont les deux premiers seront qualifiés pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie qui se disputera cette année en Algérie.



Les Diables rouges U 17/Adiac

Le ministre des Sports a rencontré l'équipe le 5 janvier au Centre national de formation de football pour lui passer les dernières consignes. Hugues Ngouélon-délé a exhorté les jeunes à donner le meilleur d'eux mêmes pour imiter la performance des juniors qui se sont qualifiés pour la phase finale de la CAN.

« Vous êtes l'avenir parce

que les Diables rouges de demain ce sera vous. Là où vous allez, vous devez briller par l'exemple et la discipline. Vous devez avoir dans vos têtes cette envie de ramener la victoire. Nous comptons sur vous », a indiqué le ministre.

Il les a assurés de la volonté du gouvernement et de la Fédération congolaise de football

(Fécofoot) de créer les conditions qui leur permettraient de relever le défi. » La Fécofoot et nous mêmes avons mis quelques moyens à votre disposition bien que difficilement. Nous avons remis, grâce à la vision du chef de l'Etat, ce centre en forme. Nous le faisons pour vous », a-t-il conclu.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 32e de finale de la Coupe

Lors de la qualification de Pau face à Montpellier (2-1), le duel entre Mons Bassouamina et Beni Makouana a doublement tourné en faveur du premier nommé. Après un début de match conquérant, le Palois a ouvert le score à la 25e, coupant au premier poteau un centre de Koffi.

Remplacé à la 87e, alors que son équipe menait 2-1, il totalise deux buts dans la compétition, après avoir inscrit le but de la victoire contre Colomiers au tour précédent.

Titularisé pour la première fois de la saison, Beni Makouana a tenté de faire la différence, mais Ndiaye s'interposait sur sa tentative de retourné puis sa frappe (40e et 43e). Remplaçant, Faitout Maouassa est entré à la 75e, à 1-1.



Mons Bassouamina a montré la voie du succès à Pau en ouvrant le score à la 25e (DR)

France, 16e journée, 3e division

Sans Fred Dembi, auquel Habib Beye a préféré Cadiou, le Red Star s'impose facilement à Cholet (4-1).

Camille Delourme

DÉCÈS DU ROI PELÉ

Isidore Mvouba déplore la perte de la légende du football

Décédé le 29 décembre 2022 à São Paulo au Brésil, à l'âge de 82 ans des suites d'une maladie, Edson Arantes do Nascimento, dit roi Pelé, a été inhumé le 3 janvier au mémorial Necrópole Eucaumênica de Santos. Au Congo, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, signant le livre de condoléances le 5 janvier en présence de l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil au Congo, Renato Soares Menezes, s'est dit attristé par la disparition de l'icône mondiale du ballon rond.



Isidore Mvouba signant le livre de condoléances, le 5 janvier à la résidence de l'ambassadeur du Brésil au Congo/Adiac

Né le 23 octobre 1940 à Três Corações, l'international attaquant et meneur de jeu brésilien à la carrière inédite est resté jusqu'à ce jour un joueur professionnel jamais égalé dans l'histoire mondiale du football. Isidore Mvouba qui a connu la légende reconnaît en cette icône du ballon rond une célébrité héroïque. Sa disparition est pour lui une perte inestimable. « La fatalité vient d'arracher à l'affection du monde le célèbre Edson Arantes do Nascimento, connu sous le pseudonyme de roi Pelé. Celui-là qui a marqué 1254 buts durant sa brillante carrière de footballeur. Les Congolais gardent un très bon souvenir de lui depuis son passage à Brazzaville et à Pointe-Noire en 1967. Au nom de l'Assemblée nationale et au mien propre, je m'associe au deuil qui frappe le Brésil et le monde entier suite au décès du roi Pelé, footballeur hors pair dont le talent est incommensurable. Adieu Pelé, adieu le roi du football », a écrit le président de l'Assemblée nationale dans le livre de condoléances.

L'ambassadeur de la République fédérale du Brésil au Congo s'est dit honoré de la compassion du Congo et de l'Assemblée nationale dans la disparition de l'un des fils émérites et figure emblématique de ce pays. « La présence du président de l'Assemblée nationale à la signature du livre de condoléances, à l'occasion du décès du roi Pelé, est un grand honneur pour l'ambassade du Brésil au Congo. Sa disparition est une grande perte pour le Brésil et pour le monde entier, lui qui, à 17 ans seulement, a offert au Brésil sa première Coupe du monde », a regretté Renato Soares Menezes.

Firmin Oyé

ELIMINATOIRES CAN U17

Vingt-trois Diabes rouges retenus

Le sélectionneur des Diabes rouges U17, Fabrizio Cecana, a profité d'une conférence de presse qu'il a animée le 5 janvier, à Brazzaville, pour officialiser la liste des jeunes Congolais qui participeront au tournoi éliminatoire de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie.

Les pays de la zone Afrique centrale, notamment ceux qui sont membres de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), vont participer, du 7 au 24 janvier à Limbé, au Cameroun, au tournoi qualificatif à la CAN Algérie 2023.

Selon Fabrizio Cecana, la préparation s'est bien passée puisqu'il a procédé par la détection puis les compétitions. « La majorité des joueurs porte pour la première fois le maillot de l'équipe nationale et nous sommes prêts et fiers de participer à cette compé-



Fabrizio Cecana/DR

tition car nous avons travaillé tous les jours. C'était une préparation professionnelle et nous avons prévu des doublures pour éviter des surprises désagréables », a-t-il indiqué.

Le sélectionneur va au Cameroun pour « arracher la qualification et non pour le tourisme », a-t-il dit, ajoutant : « Nous devons

aller en Algérie et peut-être valider le ticket pour la Coupe du monde ».

A en croire l'entraîneur des Diabes rouges, son équipe quitte le Congo avec un moral serein car tous les joueurs ont passé positivement le test d'imagerie par résonance magnétique; une technique d'examen qui consiste à créer des images précises d'une partie du corps, grâce à des ondes et un champ magnétique. Tous les joueurs retenus pour cette compétition viennent uniquement des clubs du Congo à cause du calendrier scolaire non adéquat des jeunes évoluant à l'étranger.

Liste des joueurs retenus

- 1- Prince Exaucé Bonazebi
- 2- Chance Faride Nganda
- 3- Joan La Porta Malong
- 4- Junior Joseph Bimbeni
- 5- Axel Richilaude Lebo
- 6- Christian Gloire Mafoulou
- 7- Geltany Stalgout Bantsiele
- 8- Digne Kaelas Pouna
- 9- Lekaka Isse Issa
- 10- Wumba Niati Ntsimba Abiga
- 11- Joseph Archange Ndzoukou
- 12- Christ Kennehelton Boukaka
- 13- Jeorcy Paulney Ruben Tsoumbou
- 14- Bienvenu Sydney Bizenga
- 15- Elgi Olyba Mignon
- 16- Merveil Isaac Ogne
- 17- Axel Wumba Niati Nzouzi
- 18- Roger Jude Louwawanu
- 19- Gloidvi Messie Kanza
- 20- Rubens Helton Noël Moupani
- 21- Gloire My-God Mierandzou
- 22- Gloire Nzebele
- 23- Saint Hurmany Ulrich Malondo

Rude Ngoma

RÉFLEXION

Et le pape François ...

Alors que les cérémonies solennelles ayant marqué, à Rome, les obsèques du pape Emérite Benoît XVI viennent tout juste de s'achever, la question se pose désormais, au cœur de la Curie romaine, de la succession du pape François. Evoquée par le souverain pontife lui-même dont la santé vacille, elle occupe désormais les esprits, les réflexions, les attentes des plus hautes autorités de l'Église catholique qui devront désigner le nouveau pape dans les mois ou les années à venir.

Cette interrogation est due au fait que plus le temps passe,

plus les chrétiens du grand Sud font entendre leur voix au sein des institutions chrétiennes et que, de ce fait, leur influence ne cesse de se renforcer. Longtemps, très longtemps gérée quasi exclusivement par les Européens et tout particulièrement par les Italiens, la gouvernance de l'Église change, se transforme, s'adapte lentement mais sûrement aux nouveaux équilibres démographiques qui marquent le temps présent.

Une évolution que l'élection du pape François, originaire de l'Argentine, en Amérique du Sud, a marqué avec force ces dernières années, mais qui va

très probablement s'accélérer lorsque s'ouvrira sa propre succession. Avec au cœur du débat à venir, qui en réalité a déjà débüté, la question fondamentale de la place que l'Afrique occupera au cœur des institutions de la Cité du Vatican. Question que soulèvent, de façon discrète mais très réelle, deux réalités bien concrètes :

° D'abord le fait que le nombre de fidèles africains ne cesse de croître dans la communauté chrétienne au point de représenter dès à présent près de la moitié de cette même communauté mondiale avec plus d'un milliard d'humains.

° Ensuite le fait que les prêtres et religieux issus du continent africain compensent, dans un nombre de plus en plus grand de diocèses français, italiens, espagnols et autres du Vieux continent, le manque de vocations qui ne cesse de s'aggraver.

Déduire de tout ce qui précède et qui bien évidemment ne fait encore l'objet d'aucun débat public au sein de l'Église catholique, que le successeur du pape François sera issu de l'Afrique n'a rien d'irréel, ni d'utopique. Affaire à suivre donc avec la plus grande attention !

Jean-Paul Pigasse